

	<p>Association foncière d'aménagement foncier agricole et forestier (AFAFA) de PLOGONNEC</p> <p>MARCHE DE TRAVAUX EN PROCEDURE ADAPTEE (article 27 du Code des marchés publics)</p>
<p>ENTRETIEN DES CHEMINS D'EXPLOITATIONS DE PLOGONNEC Programme 2018</p>	

BORDEREAU DE PRIX UNITAIRE

Maitre d'ouvrage : **Monsieur le Président de l'AFAFAF**
Mairie de Plogonnec
Rue de la Mairie
29180 PLOGONNEC

Remise de l'offre : **Le 9 mars 2018 à 12h00.**

n°	Désignations	Prix Unitaire HT
1	<p><u>Dérasement d'accotement</u> Ce prix rémunère : au mètre linéaire, le dérasement des 2 cotés du chemin, le nettoyage de la bande centrale et l'évacuation des déblais en lieu de dépôts définit à la charge de l'entrepreneur LE METRE :</p>	
2	<p><u>Curage de fossés</u> Ce prix rémunère : au mètre linéaire, le curage sur une épaisseur moyenne de 25 cm et l'évacuation des déblais en lieu de dépôts définit à la charge de l'entrepreneur LE METRE :</p>	
3	<p><u>Création de fossés</u> Ce prix rémunère : au mètre linéaire, la réalisation de fossé sur une profondeur moyenne de 50 cm et l'évacuation des déblais en lieu de dépôts définit à la charge de l'entrepreneur LE METRE :</p>	
4	<p><u>Fourniture et pose en tranchée canalisation PVC SN8 Ø250</u> Ce prix rémunère : au mètre linéaire, la fourniture et la pose sur lit de sable de canalisation PVC SN8 en tranchée jusqu'à une profondeur de 1.30 m. Il comprend l'exécution et le remblaiement de la tranchée en terrain de toute nature ainsi que toutes sujétions de travaux préparatoires, blindages, époussetage ou rabattement de nappe, drainage. Il comprend également les sujétions liées au remblaiement, compactage, fourniture du matériau d'apport ou de substitution éventuel, évacuation à la décharge des matériaux en excédent ainsi que la réfection des chaussées. La longueur prise en compte sera celle mesurée horizontalement suivant l'axe des canalisations LE METRE :</p>	
5	<p><u>Fourniture et pose en tranchée canalisation PVC SN8 Ø300</u> Ce prix rémunère : .au mètre linéaire, la fourniture et la pose sur lit de sable de canalisation PVC SN8 en tranchée jusqu'à une profondeur de 1.30 m. Il comprend l'exécution et le remblaiement de la tranchée en terrain de toute nature ainsi que toutes sujétions de travaux préparatoires, blindages, époussetage ou rabattement de nappe, drainage. Il comprend également les sujétions liées au remblaiement, compactage, fourniture du matériau d'apport ou de substitution éventuel, évacuation à la décharge des matériaux en excédent ainsi que la réfection des chaussées. La longueur prise en compte sera celle mesurée horizontalement suivant l'axe des canalisations LE METRE :</p>	
6	<p><u>Fourniture et mise en place de GNT 0/63A</u> Ce prix rémunère : à la tonne de fourniture, le transport et la mise en œuvre de GNT 0/63A sur une épaisseur moyenne de 20 cm, ainsi que son compactage, y compris toutes sujétions de matériel et de main d'œuvre : LA TONNE :</p>	
7	<p><u>Fourniture et mise en place de GNTB 0/315</u> Ce prix rémunère : à la tonne de fourniture, le transport et la mise en œuvre de GNTB 0/315 sur une épaisseur moyenne de 20 cm, ainsi que son compactage, y compris toutes sujétions de matériel et de main d'œuvre : LA TONNE :</p>	
8	<p><u>Réalisation d'une grille à sec</u> Ce prix rémunère : la réalisation d'une grille à sec y compris la fourniture des gravillons 10/14 LE METRE CARRE :</p>	

9	<p><u>Revêtement tri-couche 6/10 avec imprégnation</u> Ce prix rémunère : au m² et comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la stabilisation du support en émulsion de bitume à 65% à raison de 1,5 kg au m² suivi d'un répandage de 7 l de gravillon 6/10 au m² - Un premier répandage d'émulsion de bitume à 65% à raison de 2 kg au m², suivi d'un gravillonnage de 4/6 à raison de 6L au m², complété par un compactage léger. - Une deuxième répandage d'émulsion de bitume à 65% à raison de 1,5 kg au m², suivi d'un gravillonnage de 2/4 à raison de 6L au m², complété par un compactage poussé. <p>Y compris toutes fournitures et transports ainsi que toutes sujétions de matériel, main d'œuvre et signalisation du chantier. Le balayage sera réalisé dans les quinze jours après les travaux.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
10	<p><u>Enrobés 0/10 6% de bitume</u></p> <p>Ce prix rénumère : A la tonne la fourniture et la mise en œuvre d'un tapis en enrobés à chaud 0/10 de 5 cm d'épaisseur moyenne (120KG/m²).</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fourniture, le transport, le stockage, la reprise, le dosage des granulats, du liant, du filler et des additifs de compositions ; - la fabrication en centrale des enrobés, leur chargement, leur transport en camions calorifugés bâchés sur le chantier, leur déchargement ; - le nettoyage et le balayage de la chaussée - La mise en œuvre des enrobés et le compactage. - Ce prix tient également compte des ancrages transversaux en début et fin de section est des ancrages de rive du tapis et des reprofilages localisés ou sur la totalité de la section ainsi que toutes sujétions pour raccords exécutés à la main et d'application en travers sous circulation. - Y compris frais de signalisation de chantier, de centrale d'enrobage et tous déplacements de l'atelier de mise en œuvre. Le tonnage pris en compte sera celui résultant des tickets de pesée des camions dont les contenus auront été réellement mis sur le chantier <p>LA TONNE :</p>	